AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 035/2026

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), sise à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad - Rabat, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Prestation de restauration relative à la session de formation Taqa Pro PV+ prévue du 23/11 au 25/11/2026 à l'AMEE/Marrakech.

Consistance des prestations :

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (HT)	PT (HT)
1	**Prestation de restauration relative à la session de formation Taqa Pro PV+ :** - Date de la session : du 23/11 au 25/11/2026 - Nombre de participants : 10 (Y compris les formateurs) - Durée de l'atelier : 3 jours - Lieu d'organisation : AMEE/ Marrakech - Prestation de restauration composée de : **Pause-café Matin :** Organisée au profit de 10 personnes pendant 3 jours constituée de : * 2 variétés de jus * Thé, café, et eau minérale ; * 1 plateau de pâtisserie Marocaine, * 1 plateau de mini viennoiserie. * 1 plateau de gâteaux salés **Pause-café après-midi** : Organisée au profit de 10 personnes pendant 3 jours constituée de : * Thé, café et eau minérale ; * 1 plateau de pâtisserie Marocaine * 1 plateau de gâteaux soirées **Pause déjeuner :** Organisée au profit de 10 personnes pendant 3 jours constituée de : Buffet varié (entrées variées, Plats principaux (Tajine de viande ou poulets ou poisson), fruits, boissons gazeuses et eau minérale) **NB** : le prestataire doit mettre à la disposition des participants et formateurs de l'eau minérale dans la salle de formation.	F	1		
TOTAL HT (DH)					
TVA (10%)					
TOTAL T.T.C (DH)					

Lieu d'exécution : Représentation l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), sise à Issil, rue Machaâr El Haram BP 509 – Marrakech

Délai d'exécution : 7 jours à partir de la date de signature du Bon de Commande

Date et heure limite de réception des devis des concurrents : 20 NOV. 2026 à 10 Heure

Les plis des concurrents contenant les devis doivent être déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics **www.marchespublics.gov.ma.**

Les devis doivent mentionner la dénomination ou l'identité du concurrent et son adresse, le numéro d'inscription à la Taxe Professionnelle, le Relevé d'Identité Bancaire et le cas échéant, le numéro d'Affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou tout autre régime particulier de prévoyance sociale.

Le Directeur du Pôle Affaires Générales
Abdelkrim EL YACOUBI